Le fil d'AIMCP Loire

Site internet : https://www.aimcp-loire.fr

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIMCP Loire—39, Avenue de Rochetaillée –42100 SAINT ÉTIENNE

Votre projet de vie et votre bien-être sont notre quotidien

N°32—Automne 2020

Sommaire

3 - Édito

4/7 - Dossier démarches administratives

Vie Associative

8/9 - Remise des diplômes du Concours « Printemps des Rêveurs » AIMCP Loire/ OVIVE

10/11 - Organigramme 2020-2021 Bureau et Conseil d'Administration

12/13 - - Organigramme direction

14/16- Assemblée générale AIMCP Loire

RSO

17 - labélisation RSO à mi-parcours

18 - Nouveauté RSO

19 -ESAT- L'instant BZZZZZZZZZ

18 - ESAT- Point Relais

21 - IEM Les Combes de la Grange—Agir pour l'environnement

22 - IEM Les Combes de la Grange—STOP PUB

23 - IEM La Grande Terre—Fabrication d'un abri pour Hérisson

24 - Foyer les Alouettes—Cleanup Day

25 - Foyer les Alouettes—Visite au moulin

26 - Foyer les Alouettes—Nouvelle voiture

27 --Foyer les Alouettes—A la découverte des plantes

28 - IEM La Grande Terre—le jardin des cadets

Établissements et Services

29 - Foyer les Alouettes—le Molky

30 - Foyer les Alouettes—Au cirque

Établissements et Services

31/32 -Foyer l'Olivier—Tricycle et vélo à bras électrique

33 -ESAT—Départ Thierry Vignat

34 - ESAT- Départ retraite Michel Fevre

35/36—ESAT/SAVS/La Villa- Déconfinement Acte 2

37 - EM Les Combes de la Grange - Des nouvelles du Côté des Ados

38 - IEM Les Combes de la Grange - Les artistes de l'IEM vous dévoilent leurs œuvres

39 -IEM Les Combes de la Grange - Ensemble on peut construire des choses fortes

40 - IEM Les Combes de la Grange - Projet motivant / Quoi de neuf à l'internat

41 - IEM La Grande Terre—La journée de Pré rentrée

42 - IEM La Grande Terre- Le blog des Grands

43 - IEM La Grande Terre—La nouvelle équipe enseignante

44 - L'internat La Petite Terre—la visite du Moulin des Massons

Autres

45/46—La FFAIMC se transforme et devient .... Paralysie Cérébrale France

47 - AG IMC 71

47 - AG OVIVE

Édito de la Présidente

Chers parents, bonjour,

Nous traversons une période de fin de trimestre et probablement de fin d'année , très difficile à vivre avec la crise sanitaire due à la COVID et au reconfinement qui s'en suit.

Aussi, je vous souhaite beaucoup de force et de courage d'une part, pour combattre la morosité qui nous envahit, et d'autre part, pour bien respecter les gestes barrières qui nous permettent de vaincre ce virus.

Je sais que dans nos établissements, tous les personnels, sous la houlette de leur directeur (trice) respectif (ve) , veillent au respect de toutes les recommandations en vigueur. A ce propos, le Conseil d'Administration et moi-même , leurs adressons toute notre gratitude pour la tâche délicate et ingrate qu'ils assument au quotidien auprès de vos enfants, ados et adultes des établissements et services de l'AIMCP-Loire., avec une grande conscience et avec une grande responsabilité aussi.

Je félicite avec force, Agnès et Claire, qui sont à l'initiative du « réseau de fabrication Masques en tissu». Avec des administratrices et des mamans , elles en ont confectionné plus de 500 , depuis le début de la pandémie. Bravo à toutes.

Malgré cette pandémie, les actualités circulent, les activités internes aux établissements et services ont lieu. Ce fil info vous témoigne de l'énergie, de l'efficacité présentes dans nos structures.

Je vous souhaite une bonne lecture, une bonne santé et vous dis à très bientôt.

Protégez-vous , restez prudents.

La Présidente

Maryse BARLET

DOSSIER du Fil Info :
Suite des Démarches administratives

Allocation aux adultes handicapés (AAH)

Vérifié le 06 Juillet 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
Service-Public.fr

1) De quoi s'agit-il ?

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui vous permet d'avoir un minimum de ressources.
Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter vos éventuelles autres ressources.
Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être remboursées par vos héritiers à votre décès.

2) Conditions d'attribution

a) Taux d'incapacité

Vous devez être atteint d'un taux d'incapacité (évaluation de votre handicap) :

- d'au minimum 80 %,

- ou de 50 à 79 % et, dans ce cas, vous devez connaître une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi, reconnue par la CDAPH. .

La restriction est substantielle lorsque vous rencontrez des difficultés importantes d'accès à un emploi qui ne peuvent être compensées notamment par des mesures d'aménagement de poste de travail.
La restriction est durable dès lors qu'elle est d'une durée prévisible d'au moins 1 an à partir du dépôt de la demande d'AAH.

Le taux d'incapacité est déterminé par la CDAPH en fonction d'un guide-barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées .

b) Âge

Il faut avoir au moins 20 ans (ou au moins 16 ans si vous n'êtes plus considéré à la charge de vos parents pour le bénéfice des prestations familiales).

c) Résidence

Vous pouvez percevoir l'AAH si vous résidez en France et pour les personnes étrangères si vous êtes en situation régulière (titulaire d'un titre de séjour ou récépissé de demande de renouvellement d'un titre de séjour).

d) Ressources

Vos ressources ajoutées à celles de la personne avec laquelle vous vivez en couple : *Mariage, Pacs, ou concubinage (union libre)* ne doivent pas dépasser un plafond.

Revenu annuel maximum		
Nombre d'enfants à charge au sens des *prestations familiales*	Vous vivez seul	Vous vivez en couple
0	10 832 €	19 607 €
1	16 249 €	25 023 €
2	21 665 €	30 439 €
3	27 081 €	35 855 €
4	32 497 €	41 271 €

Les ressources prises en compte sont l'ensemble des revenus nets catégoriels N-2 : *Revenus (salaires, revenus fonciers et mobiliers, bénéfices agricoles, etc.) diminués des charges (pensions alimentaires, frais d'accueil des personnes âgées, etc.) et abattements fiscaux (personne âgée de plus de 65 ans, personne invalide, etc.). S*oit l'année 2018 pour les demandes effectuées en 2020.

Attention : les revenus des capitaux, valeurs mobilières (actions, obligations...) imposables sont pris en compte pour prétendre à l'AAH. Celle-ci peut donc être réduite, voire supprimée en conséquence.

3) Démarche

Vous devez remplir un formulaire Cerfa n° 15692*01 et ses formulaires annexes Cerfa n°15695*01 et l'envoyer à votre MDPH, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception.

À noter **:** une procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est systématiquement engagée à l'occasion de l'instruction d'une demande d'AAH.

4) Instruction de la demande

La réponse de la MDPH intervient généralement dans un délai de 4 mois.
En l'absence de réponse au-delà du délai de 4 mois, votre demande est à considérer comme rejetée.

5) Montant

a) Vous n'avez aucune ressource : Vous recevez le montant maximal de l'AAH qui est de 902.70 € (que vous ayez un taux d'incapacité compris entre 50 % et 79 % ou plus).

b) Vous touchez une pension ou une rente (invalidité, retraite, accident du travail) : Vous recevrez la différence entre le montant de votre pension ou rente et les 902.70 €.

c) Vous travaillez en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Le montant de l'AAH est calculé en fonction de vos revenus d'activité. Vos ressources sont évaluées à partir des données de l'avant-dernière année qui sont transmises par le service des impôts. Toutefois, le calcul de vos droits peut être trimestriel si vous débutez en Ésat après avoir eu une activité professionnelle en milieu ordinaire.

d) Vous travaillez en milieu ordinaire : Le montant de l'AAH est calculé en fonction de vos revenus d'activité. Vous devez effectuer auprès de votre Caf une déclaration trimestrielle de vos ressources par le biais :

- d'un formulaire,
- ou directement en ligne sur le site de la Caf en vous munissant de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel.

e) Vous êtes hospitalisé, incarcéré, hébergé en maison d'accueil spécialisée (Mas) : Si votre hospitalisation, votre incarcération ou votre hébergement est d'une durée inférieure à 60 jours, vous continuez à percevoir l'AAH à taux plein, soit 902,70€.
Au-delà de 60 jours, le montant de l'AAH est réduit à 30 %, soit 270,81 €.

Toutefois, cette réduction ne s'applique pas si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous payez un forfait journalier, soit 20 € par jour
- Vous avez au moins 1 enfant à charge au sens des prestations familiales ou 1 ascendant à charge au sens fiscal
- La personne avec laquelle vous vivez en couple ne travaille pas pour un motif reconnu par la CDAPH.

À la fin de votre séjour en établissement, le versement de l'AAH est repris au taux plein, soit 902,70€.

6) Durée d'attribution

Tout dépend de votre taux d'incapacité.

a) Votre taux d'incapacité est d'au minimum 80 % et votre **incapacité est permanente**
L'AAH est attribuée à vie si vos limitations d'activités ne peuvent pas évoluer favorablement.

b) Votre taux d'incapacité est d'au minimum 80 % et votre incapacité est non permanente
L'AAH est attribuée pour au minimum 1 an et au maximum 10 ans.

c) Votre taux d'incapacité est de 50 à 79 %
L'AAH est accordée pour une période de 1 à 2 ans. Cette durée peut atteindre 5 ans si votre handicap et la restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi ne peuvent pas évoluer favorablement au cours de la période d'attribution.

7) Droits AAH à la retraite

Tout dépend de votre taux d'incapacité**.**

a) **Votre taux d'incapacité est d'au minimum 80 % :**
Vous continuez à percevoir l'AAH de manière complète ou réduite en complément de **l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).** Le montant de l'ASPA doit toutefois être inférieur au montant de l'AAH (902,70 €).

À savoir : avant votre départ en retraite, vous n'avez aucune démarche à faire pour percevoir l'AAH réduite avec l'ASPA, car son attribution est automatique depuis le 1er juillet 2020.

b) Votre taux d'incapacité de 50 % à 79 % :

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) remplace l'AAH à votre départ à la retraite.

À savoir : avant votre départ en retraite, vous n'avez aucune démarche à faire pour percevoir l'ASPA en remplacement de votre AAH, car son attribution est automatique depuis le 1er juillet 2020.

8) Cumul avec d'autres aides

L'AAH peut se cumuler (mensuellement) avec :

- la Prestation de compensation du handicap (PCH)
- la majoration pour la vie autonome.
- Ou le complément de ressources. **Ce complément est supprimé depuis le 1er décembre 2019**.Toutefois, si vous perceviez cette aide jusqu'à cette date, vous continuez à en bénéficier si vous remplissez les conditions d'attribution, pendant une durée maximum de 10 ans.

Si vous percevez d'autres allocations (par exemple : pension d'invalidité, RSA), vous pouvez bénéficier en partie de l'AAH dans certains cas.

Il n'est pas possible de cumuler l'AAH et l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Toutefois, si vous perceviez ces 2 aides au 31 décembre 2016, vous pouvez continuer à les percevoir tant que les conditions d'éligibilité sont remplies, pendant une durée maximum de 10 ans.

9) Récupération sur succession

Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être remboursées par vos héritiers à votre décès.

Depuis mars 2019, les deux assistantes sociales d'AIMCP Loire sont là pour répondre à vos questions, vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à les contacter. Elles travaillent toutes les deux en étroite collaboration.

Mme Cécile CHADEFAUX est en charge des dossiers des usagers du Foyer L'Olivier et du CDP Henry's. N° tél. : 06 36 45 69 84

et Mme Véronique COUZON s'occupe désormais des dossiers des usagers des autres structures de l'Association. N° tél. : 06 89 24 10 77

Dossier préparé par Mme BESSON

Concours inter associatif du 1er printemps des rêveurs Remise des diplômes Association OVIVE

« C'est avec un grand plaisir que je viens remettre aux participants du « Printemps des rêveurs » le 1er prix dans la catégorie « Résident ».

En effet, grâce à l'initiative de notre Directeur Général, Philippe Besson, d'avoir organisé le concours inter associatif du 1er printemps des Rêveurs , durant le confinement dû à la COVID 19 , des talents, nouveaux pour certains, ont vu le jour, entre autre, les vôtres peut-être cachés mais surement dévoilés, que nous avons tous , agréablement découvert.

Votre ingéniosité et votre spontanéité ont séduit les jurys des différentes associations qui ont concourues.

Cette initiative a franchement permis de vous affirmer dans ce domaine créatif et peut-être d'ouvrir une porte à l'imagination que vous avez surement et que vous allez cultiver davantage, j'en suis sûr.

Alors bravo à toute l'équipe et encore un grand merci à notre Directeur Général qui a permis, à travers ce « Printemps des Rêveurs », de faire découvrir de vrais talents et des graines d'acteurs et de chanteurs. Poursuivez dans cette voie. »

le 23/07/2020

Discours de la Présidente AIMCP Loire,

Maryse BARLET

MONISTROL-SUR-LOIRE Concours

Quatre résidents du foyer Myriam primés au Printemps des rêveurs

Maryse Barlet, présidente de l'AIMCP Loire, remettait jeudi le 1er prix des résidents à Jean-Pierre, Paul, Raphaël et Yves, qui au mois d'avril ont réfléchi au monde d'après le confinement, dans le cadre d'une action inédite : « le Printemps des rêveurs »

En avril, les quatre résidents confinés au foyer Myriam ont été invités à participer à un concours interassociatif proposé par l'AIMCP (*) de la Loire. Cette action inédite s'est donné le nom de « printemps des rêveurs »

Sur le thème du post Covid-19

En plein confinement, l'idée était de phosphorer autour d'une thématique : « Rêver sous forme de poème, conte, dessin, chanson, clip vidéo, affiche, peinture… ce que la crise actuelle va changer dans votre vie demain ! »

Les quatre résidents du foyer Myriam (assis) ont été félicités par Philippe Besson (Directeur général de l'AIMCP), Maryse Barlet (Présidente de l'AIMCP), Catherine Bruyère (Directrice d'OVIVE), et Alain Chanteloube (Vice-président d'OVIVE). Photo Progrès/Mykolas LUKOSEVICIUS

L'équipe d'Ovive (Œuvre de Valides et Inadaptés pour Vivre Ensemble) s'est emparée du sujet, avec Jean-Pierre, Paul, Raphaël et Yves.

Réunis autour d'une table, ils ont « brassé leurs idées ».

L'idée de faire quelque chose avec de la photo s'est vite imposée, et puis, bien sûr, des mots, pour évoquer ce futur souhaité : « Que voudrions-nous changer dans nos vies post Covid ?

Un monde plus…

Un monde moins…

Et pour donner une structure à ce travail, il a été décidé de se baser sur les lettres de Covid-19, pour élaborer un acrostiche.

Ainsi, d'une lettre à l'autre, les quatre résidents ont imaginé que le monde gagnerait à être plus Chaleureux et moins Cruel… Plus ouvert, et même plus Onctueux… et ainsi de suite, jusqu'au chiffre 19.

Jean-Pierre, Paul, Raphaël et Yves appellent de leurs vœux un monde 19 fois plus « émerillonné » ! (Vif et gai).

À feuilleter leur book photos, on comprend que le plaisir des mots était là, qui amenait parfois à des moments de poésie, illustrés par des photos prises dans le jardin du foyer.

Parmi les trois catégories du concours, leur travail a obtenu le 1er prix des résidents.

* Association des Infirmes Moteurs Cérébraux et Poly handicapés

Organigramme 2020/2021 du Bureau et

PRÉSIDENTE

VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ
Stéphane CUERQ

VICE PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE
Agnès MATUSSIERE

TRÉSORIER
Christophe GONTHIER

SECRÉTAIRE
Sandrine AYRAL

SECRÉTAIRE Adjointe
Fabienne EBONZA

Agnès MATUSSIERE
Déléguée à l'IEM "La Grande Terre" - internat " La Petite Terre"

Juliette FREYCENON
Déléguée à l'IEM « Les Combes de la Grange"- internat "La Pranière" et SESSAD

Murielle JAC
Déléguée au CDP "Henry's"

Sandrine AYRAL
Adjointe à l'IEM "La Grande Terre" - internat " La Petite Terre"

Marie Claude NUTTIN
Adjointe à l'IEM " Les Combes de la Grange " internat " La Pranière "et SESSAD

Bernadette ROUCHOUZE
Adjointe au CDP"Henry's"

du Conseil d'Administration

Fabienne EBONDZA

Administratrice Polyvalente

Philippe PAUTET

Administrateur Polyvalent

Roger QUERAT

Administrateur Polyvalent

Christophe GONTHIER

Délégué à l'ESAT/SA/SAVS

Stéphane CUERQ

Délégué au Foyer "l'Olivier"

Gilbert TORRES

Délégué au Foyer

"Les Alouettes"

Alain CHANTELOUBE

Délégué au Foyer et ESAT "OVIVE"

Claire BESSON

Adjointe à l'ESAT/SA/SAVS

Anne-Françoise VIALLON

Adjointe au Foyer "l'Olivier"

Michèle FALQUE

Adjoint au Foyer "Les Alouettes" et déléguée à « La Villa »

Simonne MONTGRENIER

Adjointe au Foyer et ESAT "OVIVE"

Organigramme 2020/2021 de la Direction

Bureau et Conseil d'Administration

PRÉSIDENTE

Maryse BARLET

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe BESSON

TRÉSORIER

Christophe GONTHIER

Responsable Administrative et Financière

Adeline BRUYERE

Responsable des Systèmes d'Informations

Damien PAILLET

Responsable RESEG

Laurent REYLET

Coordinatrice Qualité/ RSO

Laurence BACALOU

DIRECTEUR TERRITOIRE

MONTRAMBERT/PIGEOT

IEM "Les Combes de la Grange"

Internat "La Pranière" SESSAD CDP"Henry's"

Régis GABARD

DIRECTEUR TERRITOIRE

SAINT ETIENNE

Philippe MONNOT

Géraldine FRECON

Directrice Adjointe

SAVS

Stéphanie BONNAND

Cheffe de service

CDP "Henry's"

Julien TANDEAU DE MARSAC

Chef de service SESSAD

Guillaume CÉLARIER

Chef de service

Section Annexe

Eric DESGEORGES

Coordinateur

Technico-Commercial

Votre projet de vie et votre bien-être sont notre quotidien

Directrice Territoire

de la Plaine du Forez

IEM "La Grande Terre"

Internat "La Petite Terre"

Marie Claire Chalvet

Directrice Territoire Ondaine sud

Foyer "L'Olivier"

Foyer "Les Alouettes"

Véronique Paut

Valérie Vial

Cheffe de service

Foyer de vie " l'Olivier"

Anthony Ribeyron

Chef de service

FAM " l'Olivier"

Martine Dilly

Cheffe de service

Foyer " Les Alouettes"

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

L'Assemblée Générale a eu lieu **vendredi 16 octobre 2020,** à l'IEM « La Grande Terre » de Veauche, devant uniquement un parterre d'Administrateurs du CA (élus, renouvellement des mandats et nouveaux candidats), des directeurs des établissements , de Mme Douillet, commissaire aux comptes, de Monsieur le Maire de Veauche et son adjointe , d'une adjointe de la mairie de St Etienne représentant Monsieur le Maire, la Directrice et responsable de marché économie sociale et institutionnel de la CELDA (Caisse Epargne Loire Drôme, Ardèche).

Avant de présenter son rapport moral, la Présidente a mis l'accent sur la situation de la crise sanitaire, sans précédent, avec la COVID 19 qui sévit depuis mars 2020 dans le monde et qui nous oblige de suivre les instructions strictes de l'ARS et les préconisations de la Préfecture en matière d'organisation de notre quotidien dans les établissements. Toutes ces recommandations nous ont donc amené à organiser notre assemblée générale réduite à sa plus simple expression, c'est-à-dire, uniquement statutaire.

Cette année encore les projets 2019 ont été en grande partie réalisés et dans beaucoup de domaines notre objectifs a été atteints.

Pour mémoire:

- la restructuration du foyer « Les Alouettes ». Après avoir eu l'accord du Conseil Départemental de la Drôme en 2018, nous avons repris le projet architectural qui a été finalisé fin d'année avec un dépôt de permis de construire en cours!

- Nous avons également poursuivi le travail sur un autre projet inscrit dans le même CPOM contracté avec le Conseil Départemental de la Loire relatif à la création d'une copropriété en habitat inclusif participatif avec services, destinée à de jeunes adultes.
- Nous avons fait le bilan de mi-CPOM avec nos interlocuteurs du département de la Loire en septembre et celui-ci montre que nous tenons le cap prévu dans notre feuille de route.
- Nous avons obtenu le 9 juillet 2019, la labélisation LUCIE ISO 26 000.
- Nous avons mis en œuvre le RGPD

Voici les nouvelles orientations

- La mise en œuvre du plan d'engagement RSO
- La restructuration du « Foyer les Alouettes »
- La création d'une copropriété en habitat inclusif participatif
- La poursuite de la mise en œuvre de nos projets d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes .
- Le développement de la coopération inter-associatives en déployant notamment deux actions:

⇨ **Avec l'AIMC 71** que nous soutenons depuis 2016, à leur demande, nous allons réfléchir à des modalités de rapprochement, conformément à ce que les financeurs locaux ont souhaité lors des discussions de leur CPOM en 2019.

⇨ **Avec l'association alti-ligérienne OVIVE (Œuvre de Valides et Inadaptés pour Vivre Ensemble)** qui nous a sollicité en octobre 2019 et qui souhaiterait engager un partenariat technique assorti d'un projet de rapprochement avec nous. Dans un 1er temps nous nous sommes accordés sur un mandat de gestion qui a débuté janvier 2020 et qui nous laisse l'année pour réfléchir aux modalités de rapprochement. Il est important de dire que dans le cadre des projets régionaux de santé les financeurs incitent, les petites association à se rapprocher d'associations plus solides. Si notre association n'a pas pour ambition de vouloir grossir à tout prix , elle a, par contre, un devoir de solidarité lorsqu'elle est sollicitée, en particulier s'il s'agit de soutenir des associations de parents. Nous avons défini en Conseil d'Administration des critères précis qui nous permettent de dire oui aux unes et non à d'autres, sachant que dans ces coopérations le critère qui prime est celui de l'enrichissement possible de l'accompagnement des personnes handicapées.

- La déclinaison de plusieurs évènements afin de dynamiser notre vie associative

⇨ Un après-midi récréatif destiné aux familles qui s'est déroulé en janvier à l'ESAT,

⇨ Un pique-nique associatif à l'issue de l'Assemblée Générale afin de créer encore plus de liens entre les parents et susciter un sentiment d'appartenance à l'association.

Vie Associative

⇨ Des journées de rentrée sur les IEM et le CDP Henry's,

⇨ La deuxième édition du Championnat d'Europe de Joëlette , toujours au stade de Méons et dans le cadre de « La Ville en partage » et de la journée de la paralysie cérébrale.

Cette année encore la vie associative a été riche et abondante:

- les cotisations sont toujours en légère hausses
- Les dons aussi ont progressé un peu cette année. C'est en quelque sorte une petite « bouffées » d'air pour notre action au quotidien.
- ANCV: cette année une dotation de 17.860€ a été attribuée et répartie entre 47 bénéficiaires
- La Fédération Française des Infirmes Moteurs Cérébraux (FFAIMC) devient Paralysie Cérébrale France . « E*lle se donne aujourd'hui pour objectif de représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale quel que soit leur lieu de vie, accompagnée ou pas par un dispositif médico-social.* » précise Jacky Vagnoni son Président .

- Trois nouveaux projets verront le jour en 2021:

⇨ Le projet de l'habitat inclusif rue Chomier à Saint-Etienne

⇨ Le Projet de l'EMAMS (Équipes Mobiles d'Appui Médico-Social) pour la scolarisation des enfants en situation de handicap dans le département de la Loire

⇨ Le projet de construction d'un habitat inclusif à Donzère (Drôme) : « la Villa des Portes de Provence ».

Election des administrateurs – 53 votants

Sont Réélues : Madame Juliette FREYCENON 40 Voix et Madame Marie-Claude NUTTIN 36 Voix

Sont élus: Madame Anne VIALLON 37 Voix, Madame Fabienne EBONDZA 35 Voix, Madame Simonne MONTGRENIER 37 Voix, Monsieur Alain CHANTELOUBE 37 voix, Monsieur Philippe PAUTET 16 voix et Monsieur Gilbert TORRES 16 voix.

L'Assemblée se termine à 19h30, sans la véritable collation , COVID 19 oblige, un simple jus de fruit a été proposé aux 25 participants, sans réelle convivialité. On espère que l'année prochaine les choses seront redevenues normales et que l'on pourra dire « bas les masques ! »…. Si je peux m 'exprimer ainsi.

La Présidente

Maryse BARLET

RSO

IMCP LOIRE, LABELLISATION A MI-PARCOURS

Dans le Fil Info de l'automne 2019, nous vous avions annoncé l'obtention par notre association de la labellisation Lucie ISO 26000 le 9 juillet.
A ce moment-là, nous étions la deuxième association médico-sociale française à l'obtenir, juste six mois après nos collègues de l'Adapéi de Nantes. C'était d'ailleurs un beau symbole que deux associations basées le long du même fleuve, la Loire, l'eau symbole de vie, soient pionnières en matière de développement durable en France.

A quelques jours de la fin de l'année 2020, nous venons de vivre l'évaluation externe de mi-parcours de la labellisation, par le cabinet Rseval qui était déjà à nos côtés avant la labellisation.
Malgré la période de crise sanitaire mondiale et les questions sociétales qu'elle nous a fait poser depuis près d'un an, en particulier sur « le monde d'après », notre association a continué à avancer dans sa démarche en mettant en œuvre son plan d'engagement 2019-2022.
A l'heure où ces lignes sont écrites, le cabinet Rseval ne nous a pas encore communiqué ses conclusions à mi-parcours, mais les différents projets qui sont exposés dans les pages suivantes démontrent que le collectif associatif a poursuivi la dynamique engagée, malgré tous les freins de la période.
A titre d'exemple des actions menées en 2020, présentées dans les pages suivantes:
L'Implantation de 2 ruches sur le site de l'ESAT, pour contribuer à préserver l'abeille noire de Saint-Etienne, à la biodiversité et produire notre miel maison, annoncé à l'automne 2019, a permis aux « happy -culteurs » de récolter près de 30 kg de miel bio à l'été 2020

La mise en place d'actions particulières, notamment autour de la bio-diversité, à l'occasion de **la semaine européenne du développement durable**

La valorisation de notre démarche RSO à travers la participation à un ouvrage professionnel collectif (*les associations sont-elles solubles dans le modèle hospitalo-industriel-plaidoyer pour leur conversion écologique*), qui nous a permis de « faire-savoir nos savoir-faire » en matière de RSO. Une communication nationale a été faite autour de ce projet, occasion supplémentaire d'accroitre notre notoriété au-delà des frontières ligériennes.

Le p'tit reporter

NOUVEAUTÉ D'AUTOMNE EN RSO

Extrait de la préface de Jean-François Chossy : Dans une époque incertaine, agitée par la souffrance des usagers, la souffrance des salariés, l'incompréhension des décisions, l'incapacité des décideurs, dans une époque paralysée par un manque endémique de moyens humains et une pénurie financière abyssale, malgré un plan de relance annoncé avec force publicité, une époque entachée de maladies nouvelles et de tensions mondiales, il faut retrouver des repères, revisiter en profondeur le champ social et médico-social.

Il est nécessaire de recentrer les projets et les actions sur le tissu associatif militant.

Sans les associations, pas d'initiatives innovantes, pas de perspective, pas de solution et pas de salut.

Pourtant ce qui compte avant tout, et au-delà du slogan, **c'est tout** ce que préconise chacun des auteurs-chercheurs dans ce magnifique ouvrage laboratoire : le citoyen vulnérable et fragilisé (en situation d'exclusion ou de handicap…) est au centre de nos préoccupations et doit se sentir maître de son existence et de son projet de vie. Il est encore temps de réagir et d'inventer, pour le long terme, une conversion écologique du système.

Cette mutation doit se soustraire des partis politiques sclérosants et s'extraire de toute idéologie enveloppante. L'écologie, c'est avant tout, et surtout, un état d'esprit, une façon de vivre dans le respect de tous les autres et de son propre environnement.

Trois co-auteurs de cet ouvrage sont ou ont été membres d'IMCP LOIRE

Maryse Barlet, Philippe Besson, Nahla Salameh-Bchara

Pour toute commande : **adressez vous à votre direction,**

remise de 10 % pour IMCP LOIRE

chèque de 18 € à faire à l'ordre des «éditions de phénicie »

Compte-tenu des liens de l'éditeur avec le Liban, une partie des bénéfices liés à la vente de cet ouvrage sera confiée à des organisation caritatives sûres et équitables, au profit des populations libanaises les plus défavorisées.

L'instant BZZZZZZZZZZZZZ !!

En 2019, l'ESAT a fait l'acquisition de 2 ruches avec pour but de préserver l'abeille noire.

Le suivi annuel est orchestré par M. Héritier un apiculteur "professionnel" qui a l'amabilité de former une équipe de néo – apiculteurs.

Après une année blanche au cours de laquelle le miel produit a été laissé à la consommation propre des abeilles afin de leur permettre de passer l'hiver, la première récolte a eu lieu en juillet. Chaque bénéficiaire intéressé a pu participer à diverses opérations de conditionnement (hors zones dangereuses).

Les étiquettes ont été réalisées par Léa, la pose par l'équipe de la section annexe.

En Septembre un petit pot de miel a été remis à chaque personne. Un retour unanime sur l'excellence de ce produit 100% local nous a été fait.

L'équipe des "happy" culteurs

L'ESAT devient Point Relais

Depuis le mois d'octobre, l'ESAT de la Chauvetière propose une nouvelle activité.

Toujours soucieux d'ouverture et d'inclusion dans le tissu économique et social, l'ESAT a contracté un partenariat avec la société Mondial Relay, l'un des leaders de la distribution de colis e-commerce. Cette alliance fait de la structure l'un des seuls ESAT en France à devenir un de leurs points Relais.

Cette collaboration a été possible grace à la politique de responsabilité Sociale et sociétale de Mondial Relay qui en fait un des rares organismes de ce secteur à travailler avec le monde du handicap et de l'insertion.

Les compétences requises par ce nouveau marché s'inscrivent dans les objectifs et missions des ESAT à savoir :

- Augmenter les compétences des travailleurs grâce à l'utilisation de terminaux numériques
- Accroitre la relation clients et planifier une organisation logistique.
- Apporter de la variété dans les prestations proposées par l'ESAT afin d'offrir un panel d'activités répondant au projet professionnel de chaque bénéficiaire.
- Proposer un travail en lien avec la tendance actuelle du commerce en ligne tout en s'inscrivant dans l'esprit RSO de l'association qui privilégie de revendre plutôt que de jeter des produits que l'on n'utilise plus (site VINTED®…)
- Ouvrir notre site à des personnes de l'extérieur afin de faire découvrir les prestations que l'ESAT peut proposer.

Afin d'acquérir les compétences spécifiques à ce nouveau travail, 5 bénéficiaires ont suivi une formation d'une demi-journée.

Ainsi, Maëlle, Emilie, Jessica, Alexandre, Nicolas et Mathieu accompagnés de moniteurs réceptionnent et expédient vos colis du lundi au vendredi de 8H à 17h non-stop.

N'hésitez pas à communiquer autour de vous sur ce nouveau service que nous offrons ainsi que sur les autres prestations telles que la frappe de plaques minéralogiques.

RSO

IEM Les Combes de la Grange

Semaine de développement durable

Dans le cadre de l'activité **« Agir pour l'environnement »,**nous avons fait un ramassage de déchets malheureusement bien « fructueux » au mois de septembre voici quelques témoignages des jeunes qui ont participé à cette action:

Killian : « *Ca m'énerve car les gens jettent n'importe quoi dehors, sur les trottoirs* »

Nadjet : « *Je ne suis pas contente, les gens ne comprennent rien, ils jettent des trucs partout alors qu'il faudrait les mettre à la poubelle* »

Fanny : « *J'ai été choqué par la quantité que nous avons ramassée sur une distance de 50 mètres...* »

Adam : « *On est sorti ramasser les déchets c'est bien pour la planète.* »

Angélique : « *Nous sommes à côté de la déchetterie et les gens jettent quand même dans la nature, c'est inacceptable. On a trouvé un lieu de « dépôt » de déchets sauvages avec beaucoup de jouets pour enfants, dont certains électroniques, ce qui est très polluant, quel exemple pour la jeunesse*! »

Les jeunes de l'activité sport ont pu partager un moment de convivialité et d'échanges sur les stands présents au Parc de l'Europe dans le cadre de la semaine pour le développement durable. Quatre cabanes à oiseaux leur ont été offertes à cette occasion et agrémentent des arbres de l'IEM .

Dans un esprit de sensibilisation, une affiche a été réalisée et placée à l'entrée de l''IEM, côté taxi, afin d'être visible et de faire passer le message!!!

RSO

IEM Les Combes de la Grange

Semaine de développement durable

Nous avons relevé un défi lancé par l'agence de la transition écologique, dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets. Face à la consommation d'eau, d'énergie, de produits chimiques etc…. La pollution engendrée par la distribution, la création...des prospectus, nous avons fait le choix de fixer notre action sur le thème suivant:

« Sensibilisation à la réduction des prospectus : courrier et diffusion de Stop Pub »

Notre action a été labélisée par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et la semaine européenne de réduction des déchets (SERD).

Après avoir fait passer un courrier à l'attention des familles et une information auprès des professionnels, nous proposons aux volontaires un autocollant STOP PUB afin de limiter ce gaspillage. Ces autocollants étant payant sur le site STOP PUB, nous avons décidé de les fabriquer nous-même, afin que les jeunes participent pleinement à ce projet et qu'un plus grand nombre de personnes y aient accès, sans restriction financière.

Nous essayons de varier nos actions et avons encore beaucoup d'idées afin de toucher un maximum de personnes et investir les jeunes dans l'avenir de leur planète.

Nadjet, Killian, Marjolaine, Syndel, Halé, Angélique, Fanny et l'internat.

RSO

IEM La Grande Terre

Semaine de développement durable

Fabrication d'un abri pour Hérisson

Cette année encore la semaine du développement durable (18 septembre au 08 octobre 2020) avait pour thème la biodiversité .

Lors du 1er confinement un hérisson a été aperçu à proximité du secteur paramédical, nous avons eu alors l'idée de lui offrir un nid douillet pour l'hiver dans lequel il pourra bénéficier d'un repos bien mérité.

Un tas de feuilles séchées, un toit pour l'étanchéité, suffiront à faire le bonheur de notre invité. Concernant l'endroit, un seul détail être à l'abri du vent, et suffisamment éloigné des endroits de passage pour ne pas effrayer le petit mammifère. Il n'en fallait pas plus pour mettre nos aventuriers d'un jour en quête du nécessaire à la réalisation de cet abri.

Maintenant nous allons observer de temps en temps en restant bien éloignés pour voir si notre abri trouvera un locataire.

Si vous aussi vous avez un jardin, n'hésitez pas à offrir à ce petit mammifère un abri pour l'hiver!

Laurence BACALOU

Educatrice

RSO

Foyer les Alouettes

CLEANUP DAY 19 SEPTEMBRE 2020

Dans le cadre de la Semaine européenne du Développement Durable (du 19 septembre au 4 octobre), les résidents du foyer les Alouettes ont participé à la journée mondiale du nettoyage World CleanUp Day - France.

Nous nous sommes équipés de masques et de tabliers plastiques, de gants, de sacs poubelles et de 2 pinces que la mairie de Donzère nous a prêtées pour attraper les déchets.

Nous sommes sortis dans le quartier de l'enclos où nous avons trouvé pas mal de déchets de toute sorte. Des paquets de gâteaux, des bouteilles, des canettes, des bouchons, des mégots, des masques, un cintre, une fourchette etc.…

Tout le monde a trouvé important de participer à cette journée pour la propreté de la planète.
Chacun de nous a été impliqué et a ramassé les déchets dans la bonne humeur.
Nous sommes fiers de nous !!

Rédigé par les résidents du foyer, Bayle Nathalie et Raymond Karen.

RSO

Foyer les Alouettes

Visite d'un moulin à huiles d'Olives

c'est sous un soleil automnal que nous avons eu la chance de visiter un moulin à huiles d'olives le dimanche 25 octobre 2020 à Bourg Saint Andéol

nous avons découvert les différentes étapes de la fabrication de l'huile d'olive lors d'une visite guidée et personnalisée. nous avons fini par une dégustation de différentes huiles d'olives, cèpes, persils, citron, basilic, etc....

ce fût un après midi très enrichissant.

Un grand merci à Marion d'avoir spécialement ouvert pour nous et de nous avoir assuré toute la sécurité nécessaire et de nous avoir si bien accueillie.

Michel et Rachida

Nouvelle voiture au Foyer les Alouettes

Mardi 27 octobre 2020, nous avons eu la surprise de voir arriver notre cheffe de service Martine Dilly au volant de la nouvelle voiture du foyer, une Clio de Crit'air 1, Bleue Marine très jolie et surtout très Economique, Rachida l'a trouvé très confortable. Cet achat nous permet de rentrer dans les critères RSO car elle est beaucoup moins polluante que notre ancienne voiture.

Anaëlle Torres

RSO

Foyer les Alouettes

A la découverte des plantes aromatiques

Notre projet proposé : reconnaissance visuelle, gustative et olfactive des plantes et fleurs aromatiques de notre région, ainsi que leurs vertus médicinales.

Durant deux week-ends, nous avons réalisé un jeu de memory afin de travailler la mémoire visuelle.

Un menu composé avec les différentes plantes aromatiques nous a permis de découvrir les différents goûts. Des recherches ont été faites par les résidents sur internet pour découvrir les vertus médicinales. Création d'un herbier à partir de matériaux recyclés : toiles repeintes, pot de yaourts, mousse de fleuriste réutilisée.

Site internet pour memory : Ecolothéque de Montpellier memory aromatique.

Pomares Valérie AMP.

Le jardin des cadets

En cette rentrée, le groupe des cadets se met au vert. Le projet de jardin partagé et accessible a vu le jour depuis quelques semaines.

Outre la fabrication d'une table de culture à hauteur de fauteuil, il a fallu travailler la terre, étaler le terreau, semer les graines, arroser…

Les enfants du groupe des cadets ont mis du cœur pour rendre cette réalisation aussi belle qu'utile qui permettra certainement une belle récolte à la saison nouvelle.

Jérôme LAZERT

Coordonnateur éducatif

Découverte d'un nouveau jeu:

Jeu d'adresse inventé par une entreprise finlandaise en 1996.

Le principe du jeu est de faire tomber des quilles en bois à l'aide d'un lanceur appelé Mölkky. Les quilles sont marquées de 1 à 12. La première équipe arrivant à totaliser exactement 50 points gagne la partie.

Le Foyer les Alouettes au Cirque !

Malgré la COVID, **le lundi 19 octobre 2020**, nous avons eu le plaisir d'assister à un spectacle de cirque, offert par l'association IMC26 . Ce spectacle a été réalisé avec le respect des protocoles et c'était que pour nous les résidents du foyer.
Entre les clowns, les jongleurs, les magiciens, nous avons passé un bon après- midi.
Encore merci à l'ADIMC 26.

Écrit par Anaëlle.

Un tricycle Manucross et un vélo à bras électrique arrivent au foyer l'Olivier grâce à ESTER

Lors d'une fête associative nous avons pu faire découvrir la pratique du vélo électrique adapté à nos résidents sous le nom de l'ATTITUDE HYBRIDE. Les résidents ont été enthousiasmés par cette sensation de prise de contrôle de la vitesse, de réelle activité sportive et de liberté. Nous avons pu réessayer à plusieurs reprises ce vélo au stade de Caintin sur lequel les résidents se mesuraient à des valides en plein entrainement sportif. Une grosse bouffé d'air, un réglage de l'assistance électrique et les voilà partis pour plusieurs tours de piste… un régal pour eux, un régal pour nous.

Certains résidents ont également pu pratiquer le tricycle à traction manuel avec le MANUCROSS. Cette fois pas d'assistance électrique mais un tricycle plus léger, l'installation sur le siège est plus droite. Une balade en toute tranquillité, ou un mode plus sportif selon ce que l'on recherche.

Etant convaincues des bienfaits d'une telle activité, nous avons souhaité soumettre ce projet à l'association ESTER. Nous avons pu, par l'intermédiaire de notre chef de service Anthony RIBEYRON, répondre à l'appel à projet « Bien vivre et bien vieillir ensemble ». L'association ESTER a fait appel à son réseau de partenaires et d'adhérents pour organiser un évènement sur le territoire de Saint-Etienne Métropole : « les entreprises font leur grand gala de solidarité ».

Notre projet a été retenu et grâce au financement nous avons pu acheter à ce jour un Tricycle Manucross et un vélo à bras électrique ATTITUDE HYBRID.

…/…

Foyer l'Olivier

Dès le mois de juin, nous avons pu commencer cette nouvelle activité, au stade de Caintin ou sur la voie verte du Chambon.

Eric nous redemande régulièrement quand renouveler la sortie! "j'aime beaucoup, ça fait travailler mes bras". Eric apprécie le côté sportif de la sortie.

Michel, lui aime le défi, il aime le sport, il aime être dynamique. L'assistance électrique lui permet de doser l'aide en fonction de ces capacités au fur et à mesure de la séance d'entrainement. Notre compétiteur nous a surpris, il a repris sa place de challengeur…

Laurence et Marie-Odile ont pu se rendre compte que leurs capacités permettent de prendre du plaisir dans ce sport. Elles se sont surprises en réussissant même dans les côtes de la voie verte au Chambon.

Philippe aime la pratique du vélo d'appartement ou du vélo à bras qu'il fait toutes les semaines. Le manucross a été de suite son vélo préféré. Une bonne assise et le voilà parti "comme papa"... le sourire aux lèvres.

Julien et Pierre aiment les sorties entre copains suivis en fauteuil par Thomas, un vrai moment d'échange sous le soleil de novembre.

Une belle opportunité de proposer un nouveau support pour notre accompagnement, mêlant pratique du sport, avec plaisir de la balade. Chacun à son niveau voit les bienfaits de cette activité tant au niveau physique que pour le bien-être. "Se vider la tête sans contrainte", n'est-ce pas là la vraie recherche de toute activité physique.

Vu le succès de cette activité nous espérons pouvoir acheter d'autres vélos et ainsi pouvoir proposer aux résidents des sorties en groupe.

Audrey, Laurence et Magali

Départ de Thierry Vignat vers d'autres horizons

Le mardi 7 octobre 2020 à 14h00, dans une ambiance masquée par obligation, Thierry VIGNAT avait réuni autour de lui, dans le grand atelier de l'ESAT, les travailleurs handicapés, les moniteurs d'atelier et divers personnels.

En effet Thierry a quitté son métier d'animateur de 2ème catégorie, de la section annexe, le 31 août dernier, pour prendre une autre orientation dans son parcours professionnel .

Après le discours de la présidente et le sien retraçant son parcours sportif et pédagogique ,des bénéficiaires de l'ESAT, les personnels et les personnes handicapées, ont remis chacun à leur tour, leurs cadeaux à cette occasion. Sans collation, et toujours masqué, chacun est reparti à ses préoccupations.

Nous lui avons souhaité la réussite dans son nouveau projet de vie, sans, hélas, les effusions de joie. La COVID 19 oblige! Et c'était bien dommage.

Nous nous sommes séparés de lui souhaitant bonne continuation dans sa nouvelle vie professionnelle.

La Présidente

Maryse BARLET

Départ à la retraite de Michel Fèvre

Mardi 13 octobre 2020 à 14h00, on a fêté dans le grand atelier de l'ESAT, le départ à la retraite de Michel FEVRE, après 26 ans de travail en ESAT, en qualité de moniteur d'atelier.

Malgré la COVID 19, qui nous oblige à être masqué et a respecter la distanciation , l'ambiance n'était pas pleine d'entrain, mais cependant gaie avec un chant à l'appui du départ. Après le discours de la Présidente l'impétrant a retracé lui aussi son parcours de 26 ans à l'ESAT. Les personnes handicapées et les moniteurs d'atelier lui ont offert leurs cadeaux. Michel était très ému et heureux de voir et de ressentir l'amitié de tous.

L'apéritif et les petits gâteaux n'étant pas de mise, vu la situation sanitaire actuelle , nous nous sommes quittés tout simplement , sans « trinquer », à sa santé et à sa bonne retraite.

Mais le cœur y était!

Bon vent à Michel.

La Présidente

Maryse BARLET

ESAT– SAVS

La Villa

Confinement acte 2….

Depuis l'annonce du 2ème confinement, des choses ont changées pour nous à « la Villa ».

Tout d'abord, notre ami Alain a déménagé dans un EHPAD en centre-ville de St Etienne. Lorsque ce sera possible nous irons lui rendre visite, en attendant les éducateurs passent le voir une fois par semaine. Nous envisageons un échange par « visio »dès que nous serons équipés d'une webcam.

Ensuite, l'organisation du lieu de vie commune a un peu été modifiée, il a fallu rajouter des tables afin que la distanciation soit respectée, et au salon des fauteuils individuels ont été installées à la place du canapé.

L'activité esthétique que l'on pratiquait à l'ESAT est venue à nous, Christine continue de nous sublimer tous les 15 jours. On réfléchit sur la possibilité d'une même organisation pour la médiation animale et pourquoi pas l'art thérapie.

Les garçons continuent de prendre soin de notre jardin afin de préparer le printemps.

L'équipe met en place des activités différentes, grâce à un partenariat avec handisport, nous faisons deux séances de sport par semaine sans sortir.

…./…

ESAT– SAVS
La Villa

Le shopping a bien changé aussi. Nous regardons sur des sites et notre reine du shopping « Sylvie » a ainsi pu se faire plaisir et renouveler son sac à main. Prochaine étape les vêtements en faisant tout de même fonctionner les vendeurs locaux.

Cependant , les activités que l'on faisait déjà avant sont encore bien présentes telles que le bricolage, les jeux de société, nos traditionnels puzzles, les sorties en pleine nature….

Nous avons accueilli aussi Lisa, en contrat d'apprentissage.

Les tâches quotidiennes occupent bien les éducateurs comme nous ne pouvons plus les réaliser pour l'instant.

Actuellement, nos repas de midi en semaine sont confectionnés à l'ESAT ce qui nous permet un grand gain de temps que nous utilisons soit pour des accompagnements individuels, soit pour la réalisation de projets exceptionnels ou temporaires, soit pour faire du tri et surtout du rangement….

Enfin nous avons le plaisir d'accueillir Chantal parmi nous en espérant qu'elle se plaira en prenant ses repères au fil du temps.

Nous vous souhaitons un bon re-confinement même si ce n'est pas toujours facile à vivre, car on s'aperçoit bien qu'en étant très prudent, masqué », les mains et les surfaces régulièrement désinfectées, nous échappons à ce satané virus « le Covid »!!

Les colocataires de « la Villa »

IEM Les Combes de la Grange

Des nouvelles du côté des ados :

Cette rentrée a été compliquée, l'épidémie du coronas virus ne nous a permis de faire les nouvelles activités tout de suite. Nous avons aussi dû nous habituer aux masques et aux gestes barrières. Malgré tout, on a pu retrouver plus de copains qu'avant les vacances d'été. On était content de se revoir.

Les Bout'lots ont accueilli une nouvelle jeune, Nour, qui nous arrive de la Grande-Terre et qui s'est vite adaptée à ce nouvel établissement.

En octobre, l'activité événementiel à préparer Halloween et l'organisation de la semaine de vacances avec des activités exceptionnelles. À cause de la Covid, nous n'avons pas pu faire de sortie, ni de boum mais nous nous sommes adaptés. L'Escape Game par groupe à remporter un franc succès. Tous les jeunes n'ont pas osé affronter la chambre noire de l'horreur... Les restrictions nous ont permis de faire marcher notre imagination et de rendre l'IEM terriblement effrayant !

Cette dernière semaine avant les vacances a également été marquée par le départ d'Adam, Iman et Pierre-Antoine qui ont tous les trois rejoint le CDP.

À la rentrée des vacances, nous avons ainsi pu accueillir Dylan et Nicolas pour nous rejoindre dans cette nouvelle aventure.

À présent, nos méninges sont en plein travail pour organiser une fête de Noël digne de ce nom...

IEM Les Combes de la Grange

Les artistes de l IEM les Combes de la Grange vous dévoilent, en avant-première, quelques-unes de leurs œuvres...

"Ensemble on peut construire des choses fortes"

Cette année, l'IEM a souhaité proposer aux jeunes, un projet de partenariat avec une MECS (Maison d'enfants à caractère social) ligérienne.

Pour ce faire, les deux coordonnatrices des 2 structures se sont rencontrées et ont eu l'ambition de mettre en place des rencontres entre des adolescents placés en maison d'enfants et les adolescents de l'IEM. 4 jeunes de L'IEM Les Combes de la Grange et 3 jeunes du côté de La Clairière ont exprimé cette volonté de s'inscrire dans ce projet, soutenus par une éducatrice dans chaque structure.

Des temps de rencontres, à hauteur d'une après-midi par mois offriront une connaissance mutuelle, des échanges… pour aboutir à l'élaboration d'un projet commun.

Ces temps se veulent, avant tout, être des temps de partage, de rencontre, ...

Le but étant que chacun, à son niveau, puisse participer à une démarche de groupe. Cette mise en commun pourra amener une collaboration fructueuse par la mise en place d'un projet concret, construit ensemble.

A ce jour, nous avons exposé le projet aux jeunes dans les deux établissements. Une rencontre aurait dû se faire le 18 novembre mais elle va devoir être reportée à cause du confinement.

Nous sommes intimement persuadés qu'être dans" le vivre ensemble", dans notre société, est possible, si et seulement si, nous développons chacun cette capacité de pouvoir disposer de la possibilité de partager, au travers de projet commun, d'une envie commune.

Affaire à suivre donc…

« *Je suis ouvert à ce projet car j'aime bien découvrir d'autres personnes* » Abdulkhalik

« *J'ai jamais rencontré des ados placés en MECS, et ce projet m'a tenté* » Thibault

« *J'aime bien découvrir d'autres personnes* » Marina

« *Je veux parler avec des personnes que je ne connais pas même si c'est difficile pour moi* » Méliké,

Entourés de

Angélique TOURRETTE et Céline CHAPELON

Un projet motivant !!

Cette année encore l'IEM s'est associé à l'association Stella-DAN.CIN.LAB afin de monter un projet Danse et Images sur le thème de *l'identité et du* Rêves. Le groupe composé de 6 jeunes et 4 éducatrices se retrouve tous les vendredis avec la venue récurrente de deux membres de l'association. La concrétisation de ce travail devrait être une représentation en fin d'année.

Quoi de neuf à l'internat ?

Depuis l'année passée un projet autonomie a été mis en place avec les éducatrices de l'internat et une éducatrice de l'IEM.

Le projet a pour but de faire des courses, se repérer dans le magasin, d'appréhender la notion du budget et de pouvoir participer à la réalisation des repas en vue de leur projet futur.

En photos, une partie nos délicieux repas:

La journée de pré-rentrée

Cette année de 2020 aura été décidément bien particulière, marquée par la pandémie de COVID, et tout ce que cela a induit dans notre fonctionnement.

Mais heureusement, mercredi 26 août, il faisait beau ! L'accueil des parents pour la journée de pré-rentrée a pu se dérouler « comme prévu », en extérieur. La quasi-totalité des familles a répondu présent pour accompagner les enfants jusqu'à leur groupe éducatif et pour participer à la réunion d'information.

Bien évidemment les mesures nécessaires ont dû être appliquées : prise de température, lavage des mains, port du masque, distanciation physique…

Et malgré tout cela, ce moment est resté chaleureux et convivial. Alors un grand merci à tous pour votre participation et pour avoir accepté de jouer le jeu.

Jérôme LAZERT

Coordonnateur éducatif

Le Blog des grands

Depuis le mois de septembre, le groupe des grands s'est mis encore plus à l'heure numérique, notamment dans leur lien avec les familles.

C'est pourquoi ils ont mis en place un cahier de vie numérique, sous la forme d'un blog. Alimenté quotidiennement par le groupe, il raconte le déroulement de la journée, des activités (qui souvent viennent promouvoir le recyclage, la réutilisation). Les menus de la semaine y sont également mis en ligne. Cette démarche s'inscrit bien sûr dans une volonté de produire moins de documents papier et au final, moins de déchets.

De leur côté les familles peuvent accéder depuis chez elles à ces informations, les commenter… Voici donc un nouvel outil pour rendre l'activité des enfants plus lisible pour les familles, et une belle occasion de partager à la maison la vie de l'IEM.

Jérôme LAZERT

Coordonnateur éducatif

La nouvelle équipe enseignante

En juillet, Magalie BERTHET, professeure des écoles du groupe des grands, a été retenue pour devenir la coordinatrice de la nouvelle UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) de Savigneux..

Elle quitte donc l'IEM La Grande Terre après 7 années de bons et loyaux services, d'investissement fort auprès des enfants, notamment pour leur permettre d'avoir des outils de communication adaptés. Pour tout cela, nous lui disons un grand MERCI !

Et bienvenue à Lucille ROCHER, qui vient compléter l'équipe enseignante auprès d'Anne-Laure JACOUD. Ensemble, elles permettront aux jeunes de l'IEM, n'en point douter, d'apprendre et d'expérimenter.

Jérôme LAZERT

Coordonnateur éducatif

La visite du moulin des Massons par l'équipe de l'internat

Le mercredi 9 septembre, sur les conseils de l'association « Allons Tous au Vert » (qui a organisé un séjour pour adultes dans les locaux de l'internat), les enfants de l'internat sont allés visiter le Moulin des Massons à Saint-Bonnet-le-Courreau.

Belle occasion pour chacun de profiter des odeurs, des bruits du moulin, de déguster les huiles de noix, de noisette ou de Colza grillé.

La mouture du moment était particulièrement odorante, puisqu'il s'agissait de noisettes torréfiées, qui ont rappelé à chacun les fameuses pâtes à tartiner. Un vrai bonheur pour les narines !!!

Jérôme LAZERT

Coordonnateur éducatif

La FFAIMC se transforme et devient ….

Paralysie Cérébrale France

A l'occasion de la journée mondiale de la paralysie cérébrale, le 6 octobre 2020, la FFAIMC se transforme et devient : « Paralysie Cérébrale France ». Pleinement ancrée dans les territoires par l'intermédiaire de son réseau associatif, Paralysie Cérébrale France accompagne déjà au quotidien quelques 7 500 personnes à travers une pluralité d'établissements et de services. Forte d'ambitions renouvelées, Paralysie Cérébrale France se donne pour objectif de représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale, quel que soit leur lieu de vie, accompagnés ou pas par un dispositif médico-social. Celle-ci fait en outre le choix de s'ouvrir à d'autres structures représentatives de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent en faveur des personnes avec paralysie cérébrale ou avec handicap à prédominance motrice.

La Fédération Française des Associations d'Infirmes Moteurs Cérébraux (FFAIMC), créée en 1991, se transforme et devient : « Paralysie Cérébrale France ».

« *Cette date symbolique du 6 octobre, journée mondiale de la paralysie cérébrale, a été choisie par Paralysie Cérébrale France pour officialiser une nouvelle étape de son développement.* » indique Jacky VAGNONI, Président de Paralysie Cérébrale France.

Ce changement d'identité s'accompagne de nouvelles ambitions

Pleinement ancrée dans les territoires par l'intermédiaire d'un réseau couvrant plus de la moitié des départements (24 associations ,dont l'AIMCP Loire situées tant en métropole que dans les territoires ultra-marins), Paralysie Cérébrale France accompagnent aujourd'hui quelques 7 500 personnes à travers 128 établissements et 65 services.

Les associations du réseau de Paralysie Cérébrale France gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 250 collaborateurs (ETP). C'est au total une « force militante » de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, qui sont mobilisées en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

« *Paralysie Cérébrale France se donne aujourd'hui pour objectif de représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale, quel que soit leur lieu de vie, accompagnés ou pas par un dispositif médico-social.* » précise Jacky VAGNONI.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, membre du Conseil de la CNSA, membre du comité exécutif de Collectif handicaps, Paralysie Cérébrale France est aujourd'hui un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : diagnostic précoce, petite enfance, scolarisation, accompagnement vers l'âge adulte, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, accompagnement de la dépendance, accompagnement des personnes en situation de grande fragilité (personnes polyhandicapées)…

« *L'action nationale de Paralysie Cérébrale France vise à apporter des réponses pertinentes aux choix de vie des personnes en situation de handicap et à assurer l'égalité des chances à toutes les étapes de la vie*. » poursuit Jacky VAGNONI.

Une ouverture à toutes les structures qui représentent et accompagnent les personnes avec paralysie cérébrale

« *Alors que jusqu'à maintenant seules les organisations associatives pouvaient adhérer à Paralysie Cérébrale France, celle-ci s'ouvre désormais à toutes les structures de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap dans la diversité de leur statut juridique*. » ajoute Jacky VAGNONI.

Une fédération qui prend ses racines dans les territoires autour d'un socle de valeurs familiales

Paralysie Cérébrale France est une fédération d'associations qui prend ses racines dans le cadre d'un mouvement impulsé, dans les années 50, par une communauté de parents d'enfants d'infirmes moteurs cérébraux.

« *L'engagement de ces parents a été à l'origine des premières associations qui ont concrètement permis l'accompagnement des enfants avec paralysie cérébrale. Ce socle de valeurs familiales est véritablement l'ADN de notre fédération*. » conclut Jacky VAGNONI.

Hommage à Michèle BARON, ancienne présidente de la Fédération

Nous avons appris le décès de Michèle BARON, ancienne présidente de la FFAIMC.et anicienne vice-présidente du CNCPH.

Michèle BARON a marqué à jamais notre fédération par ses qualités humaines, son énergie, son dynamisme, sa personnalité, sa ténacité qui ont permis de nouvelles conquêtes en faveur des droits des personnes en situation de handicap. Elle s'était notamment illustrée lors de la préparation et de la discussion de la grande loi de 2004, qui a permis de nouvelles avancées pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus vives condoléances. …….

Assemblée Générale des IMC de Saône et Loire

Vendredi 9 octobre 2020 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association IMC de Saône-et-Loire dans les locaux de l'ESAT. Une Assemblée Générale restreinte compte tenu des mesures barrières obligatoir

en cette période de pandémie.

Le nombre des participants limités à 25, le port du masque, la distanciation physique ont rendu cette Assemblée particulière, par son ambiance. Même l'apéritif de fin, si convivial d'habitude n'a pas pu avoir lieu. Vivement l'année prochaine, pour retrouver cette convivialité, si chère aux bourguignons.

Ainsi, seuls les membres du Conseil d'Administration, Véronique WINIEWSKI ,Directrice, deux résidents, une représentante du Conseil Départemental ,Madame COMET, un représentant de la Direction Mâcon Habitat, Monsieur GARNIER et le commissaire aux comptes, Monsieur OLIVIERI, (SA CORGECO) étaient présents. Madame BELFILS (présidente de des IMC 71) a mené l'Assemblée Générale en développant le travail effectué tout au long de l'année, des projets en cours, et à venir, soulignant le partenariat avec l'association IMCP Loire. En fin de séance les diplômes du concours du printemps des Rêveurs , orchestré par Philippe BESSON , ont été remis symboliquement aux participants. Véronique WINIEWSKI s'est exprimée en tant que Directrice et aux noms des chefs de service. Madame COMET membre du Conseil Départemental, a pu réaffirmer son soutien à l'association dans cette période de la COVID19. Monsieur GARNIER (Directeur du développement et du patrimoine), a présenté l'avancée du projet du nouveau foyer de vie « des Saugeraies ». Il a souligné le gros travail de l'association sur les adaptations particulières à mettre en œuvre pour un maximum de confort pour les personnes handicapés (domotiques, etc.) et les normes pour un bâtiment de Basse Consommation, en limitant l'impact sur l'environnement, tout en respectant une contrainte budgétaire. L'élection du Conseil d'Administration a suivi l'Assemblée Générale, un nouveau membre s'est présenté.

J'ai beaucoup apprécié la visite de l'ESAT, et une cellule du foyer de vie avec Véronique WINIEWSKI. J'ai pu voir de beaux locaux très bien entretenus, et surtout ressentir un climat chaleureux et serein dans lequel vivent les personnes en situation de handicap.

Assemblée Générale d'OVIVE

(Œuvre de Valides et Inadaptés pour vivre ensemble)

Le jeudi 15 octobre 2020 à 17h , l' association OVIVE tenait son Assemblée générale annuelle au cinéma la Capitelle de Monistrol sur Loire. qui pouvait contenir 30 personnes avec la distanciation recommandée depuis la crise sanitaire due à la COVID 19.

Après la lecture de son rapport moral, le Président de l'association a présenté la présidente de l'AIMCP-Loire, invitée à ladite assemblée car les deux associations sont entrées dans une démarche d'un traité d'apport partiel d'actif s en 2021.

Ensuite , les comptes ont été approuvés par les membres. Les moniteurs d'ateliers ont présenté respectivement leur rapport d'activité. Les travailleurs de l'ESAT ont également témoigné de leurs activités. Dans une ambiance sympathique, et détendue , sans, hélas, la collation traditionnelle, la COVID 19 oblige ! , l'assemblée s'est terminée vers les 20h.

La Présidente

Maryse BARLET

Une assemblé générale extraordinaire se déroulera Le jeudi 17 décembre 2020 pour OVIVE , association de Monistrol/Loire dans la Haute Loire et gestionnaire d'un ESAT et d'un foyer d'hébergement pour adultes en situation de handicap et le vendredi 18 décembre 2020 pour l'AIMCP Loire avec pour ordre du jour la signature d'un traité d'apport partiel d'actif. Les adhérents des deux associations sont invités à voter pour donner leur accord ou pas à ce traité .

Le bulletin du "Fil info " est aussi consultable sur notre site internet : www.aimcp-loire.fr

La commission Communication

2C IMPRESSIONS & COMMUNICATION
Carterie • Flyer • Dépliant • Brochure
Affiche & Grand format • Signalétique • Objet publicitaire
3 rue Dorian • FIRMINY
04 77 06 75 03 • www.2cimpressions.fr

Vous avez des idées ?

Elles nous intéressent pour les prochains numéros.
Faites nous les parvenir par mail:
accueil.siege@aimcp-loire.fr
Par téléphone au 04.77.57.90.59
Par courrier au siège social : 39 avenue de Rochetaillée
42100 Saint-Etienne

Comité de rédaction: Maryse BARLET, Claire BESSON, Juliette FREYCENON, Philippe BESSON avec la précieuse collaboration de Chrystèle ORIOL (dont la mise en page) , secrétaire du Siège social

Date de parution Décembre 2020